



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

Pôle Recherches et Publications

L'Afrique et sa COP27 : enjeux, attentes et perspectives pour le continent à Sharm- El- Sheikh

Entretien avec :

le Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire, Président du Think Tank CEIDES, Visiting Associate Professor– Directeur du séminaire de Géopolitique Africaine, Catholic Institute of Paris.

Octobre 2022

1- Pourquoi dit-on que la COP27 sera une COP Africaine ?

La COP27, comme les précédentes est partie pour être la plus grande rencontre multilatérale et inclusive sur le climat. La qualification de COP Africaine de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), communément appelée COP, qui se tiendra dans la ville de Sharm El-Cheikh en Egypte du 7 au 18 novembre 2022 tient au fait qu'elle aura lieu sur le continent africain, et aussi, sur le fait que les attentes, les enjeux qu'elle suscite, de même que les résolutions pouvant être prises intéressent particulièrement l'Afrique. Je dois ajouter que concomitamment à cet événement, il se tiendra la dix-septième session de la Conférence des Parties qui fait office de réunion des Parties au Protocole de Kyoto et la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris. À la vue de l'importance de ces différentes assises il est normal d'attendre une contribution décisive des acteurs africains dans la réorientation de la trajectoire climatique que devra suivre l'humanité.

Les projecteurs qui sont braqués sur le continent traduisent d'une part, l'impatience des décideurs africains et des populations locales de voir arriver une ère où la gouvernance climatique sera plus juste et équitable, et d'autre part, le profond désir du reste du monde de voir se concrétiser et/ou s'accélérer à partir de l'Afrique, les engagements souscrits par toutes les parties prenantes, en particulier les pays développés dont certains figurent parmi les plus grands pollueurs.

J'observe du reste que l'intérêt de la COP27 pour des acteurs africains exerçant au niveau politique le plus élevé traduit aussi une volonté d'appropriation de cette tribune pour faire pencher la balance au profit de l'Afrique. A ce propos, le Président égyptien Abdel Fattah AL- SISSI a eu à préciser que la COP27 : « *sera une véritable conférence africaine pour progresser dans des domaines prioritaires tels que le financement climatique, l'adaptation et les pertes et préjudices* ». Ce point de vue a fait l'objet d'un consensus lors de la semaine africaine du climat en Août 2022. Comme ont pu le faire remarquer de nombreux experts présents, notamment, Tanguy GAHOUMA-BEKALE, le Secrétaire du Conseil gabonais du climat, et ancien négociateur en chef du groupe africain à la COP26, la COP27 se doit d'être l'occasion « *d'apporter des solutions africaines pour l'Afrique* ». D'autres organismes réputés à l'instar du World Resources Institute (WRI) des Etats-Unis, ont par ailleurs pu relever les capacités transformatrices de la COP 27 en affirmant qu'elle avait « *le potentiel d'être un tournant dans la résolution des crises climatiques, naturelles, alimentaires et énergétiques de l'Afrique* ».

Ces positions me semblent compréhensibles au regard des impacts multiformes que le continent subit. En effet, malgré qu'il ne soit responsable que de 3 à 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le continent africain est confronté à une forte dégradation des conditions économiques et sociales. Il accuse également avec moins de succès que d'autres, le coup des changements climatiques. Ceux-ci ont d'extrêmes conséquences météorologiques (inondations, sécheresses, déluges et pics de chaleur), et provoquent aussi des feux de forêt, des pénuries d'eau, la disparition des glaciers et l'élévation du niveau de la mer, des modifications de la répartition de la faune et de la flore, voire leur extinction, des maladies végétales ou des infestations parasitaires, des pénuries de nourriture et d'eau fraîche, et le déplacement des personnes exposées à ces dangers, l'entretien des conflits etc.

Ce sont entre autres ces impacts disproportionnés qui structurent en partie les enjeux de la COP27 pour les acteurs africains et légitiment leurs revendications. Il se trouve qu'en tant que faible pollueur et détenteur des principales réserves de carbone qui subsistent au monde grâce au bassin du Congo, l'Afrique devrait occuper une place plus affirmée dans les dispositifs intercontinentaux de prévention et réduction du changement climatique. Il est évident de constater que cela n'est pas encore totalement le cas. En outre, ses différents partenaires étatiques et multilatéraux n'ont toujours pas consenti à respecter les obligations qu'ils ont eux-mêmes souscrites vis-à-vis de l'Afrique en termes de coopération, partage de savoirs, assistance technique et de financement.

Je tiens à souligner que la posture de l'Afrique ici n'est assurément pas de se poser en victime au point de réclamer ce qui peut apparaître comme des dommages et intérêts pour préjudice climatique subi. Il s'agit plutôt pour les Etats africains de contribuer à l'effort de sauvegarde climatique en prenant d'ores et déjà des décisions éclairées pour préserver, voire atténuer les risques qui menacent de faire disparaître le monde que nous avons en partage. Les appuis sollicités par les acteurs africains visent donc simplement à faire en sorte que la responsabilité partagée de tous les acteurs et l'union des volontés de ces derniers en faveur de la cause climatique, puissent se traduire en actions concrètes.

Pour ma part, les faibles progrès et réticences des pays développés à assumer leurs responsabilités en tant que grands pollueurs, et comme acteurs disposant de moyens technologiques et financiers capables de soutenir le combat contre le changement climatique, expliquent la levée de bouclier qu'on observe en Afrique au sein des gouvernements, de la société civile, du monde de la recherche, des jeunes, des groupes de femmes, des agriculteurs, des travailleurs de tout bord, et du secteur privé. Cela a donné lieu à une crise de confiance entre pays du Nord et pays du Sud qui se traduit aujourd'hui par des réclamations récurrentes sur la question de la justice climatique et sur celle des financements en direction des pays en développement, en matière d'atténuation, d'adaptation ou des « pertes et préjudices ».

La COP27 qui s'annonce sera donc un moment propice pour revenir sur ces questions et mettre en avant les besoins et priorités de l'Afrique. Elle sera d'autant plus suivie que les thématiques qui seront abordées, notamment, les forêts, la protection des approvisionnements alimentaires, la construction de villes prospères et résilientes, la résilience au changement climatique et le soutien des communautés, intéressent aux premiers abords l'Afrique.

2- De Glasgow à Sharm -El- Sheikh quel chemin le monde a -t-il parcouru dans la lutte contre les changements climatiques ?

En jetant un regard rétrospectif de Glasgow à Sharm-El- Sheikh, je constate que des lignes ont bougé, ce qui est une avancée en soi au regard des compulsions de ces dernières années. Toutefois, les points les plus saillants, les décisions les plus importantes restent encore à pleinement mettre en œuvre. C'est d'ailleurs là aussi l'une des grandes attentes de la COP27 à venir. Permettez- moi de faire un rapide tour d'horizon sur les récentes évolutions, avant d'exprimer mon sentiment sur celles-ci. Il s'avère que la COP26 organisée à Glasgow du 31 octobre au 13 novembre 2021, était une sorte de renaissance, il s'agissait de la première grande conférence qui a permis de renouer le contact physique entre les participants depuis l'apparition de la COVID-19. Dans l'intervalle d'autres organes directeurs de la Convention

s'étaient réunis, en l'occurrence la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) et la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA), l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 52-55) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 52-55). Les données récoltées sur la COP26 prouvent le vif intérêt qu'elle a pu susciter. Elle avait pu réunir près de 38500 participants, parmi lesquels près de 16 000 délégués de 194 Parties et un État ayant le statut d'observateur, plus de 730 représentants d'organismes et d'institutions spécialisés des Nations Unies, 740 membres d'organisations intergouvernementales, 9500 représentants d'organisations non gouvernementales et quelques 2600 membres des médias etc. Elle s'était par ailleurs rapidement imposée comme la COP de l'espoir et de la relance depuis l'adoption de l'Accord de Paris de décembre 2015, et surtout au regard du bilan très peu reluisant de la COP24 de Katowice en Pologne et de la COP25 de Madrid en Espagne.

En guise d'avancées majeures, la COP26 a permis de garder l'Accord de Paris au-devant de la scène en aménageant les formalités de sa mise en œuvre, et en donnant la possibilité aux Etats de réévaluer leurs objectifs climatiques. Durant la COP26, les Parties ont adopté le Pacte de Glasgow pour le climat. Trois des décisions prises ont constitué l'ossature de l'exposé politique global de la Conférence des Parties. Au nombre des éléments centraux à retenir, on peut mentionner l'appel lancé aux pays développés de doubler, par rapport à 2019, leur financement de l'adaptation d'ici à 2025 et la demande adressée aux Parties qui n'ont pas encore communiqué leurs CDN, nouvelles ou actualisées, de le faire avant la prochaine COP. Le Pacte aborde aussi les sujets liés aux données scientifiques, à l'adaptation, au financement de l'adaptation, à l'atténuation, les questions liées au financement, au transfert de technologies et au renforcement des capacités, les pertes et préjudices, la mise en œuvre et la collaboration. Il ne me semble pas superflu de m'étendre davantage sur ces avancées. *Grosso modo*, trois points essentiels peuvent récapituler le parcours suivi de Glasgow à ce jour. En premier lieu, la COP26 a été une belle opportunité pour le rééchelonnement des ambitions climatiques étatiques grâce à la signature de plusieurs accords sectoriels, et surtout, à travers un réajustement des contributions déterminées au niveau national (CDN) comme mentionné dans l'Accord de Paris. Les réductions des émissions annoncées dans les nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN) et les engagements « net zéro » soumis avant la COP conduiraient à un réchauffement planétaire de 1,8 à 2,4 °C par rapport aux niveaux préindustriels en 2100, si d'aventure ils étaient cette fois totalement respectés.

En second lieu, la COP26 a grandement contribué à renforcer la gouvernance climatique en resserrant le cadre de transparence et en facilitant l'exécution de l'agenda climatique mondial. Il se trouve que l'adoption d'un accord sur les règles de transparence a eu l'avantage d'aider à une meilleure comparaison des contributions de chaque État, d'effectuer un suivi-évaluation et de mesurer les impacts des initiatives prises pour respecter lesdites contributions. Concernant la fluidité dans l'exécution de l'agenda climatique, entre autres par la demande faite aux États de revoir et de renforcer leur feuille de route (CDN) dès la COP27 de 2022, il faut dire qu'elle y est pour beaucoup dans l'augmentation des desseins collectifs pour la COP27. Il ressort qu'à travers le « calendrier commun » retenu à Glasgow, les Parties avaient convenu de communiquer en 2025 les CDN dont l'échéance était fixée à 2035, pour la période 2031-2035, et en 2030 les CDN à échéance de 2040 et ainsi de suite tous les cinq ans par la suite. La COP26 avait aussi permis la conclusion de plusieurs partenariats et accords. Il en est ainsi par exemple de la Déclaration de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres, signée par 120 pays, qui poursuit comme buts d'arrêter et inverser la perte de forêts et la

dégradation des terres d'ici à 2030 ; ou encore de l'engagement mondial concernant le méthane, signé par plus de 100 pays, qui vise à réduire collectivement les émissions mondiales de méthane de 30 % d'ici à 2030.

En troisième lieu, la COP26 a surtout influencé l'orientation climatique actuelle à travers les lignes qu'elle a permis de tracer s'agissant des financements de l'adaptation et de l'atténuation. Les fruits n'ont pas cependant tenu la promesse des fleurs, ce qui justifie le fait que plusieurs volets de ces lignes abordées en 2021 soient au cœur des échanges lors de la COP27.

En effet, je tiens à souligner que la COP26 a permis de trouver un compromis sur les règles d'application de l'article 6 de l'Accord de Paris, relatif aux dispositifs de marché qui doivent contribuer à donner un prix suffisant au carbone pour accélérer la transition. De la mise en place de ces dispositifs, on retient l'interdiction du double comptage, ce qui implique que les réductions d'émissions ne pourront être comptabilisées par deux États, et aussi que, le financement de l'adaptation au changement climatique devra se faire par un prélèvement de 5 % sur les transactions effectuées dans le cadre du mécanisme de développement durable (MDD). Néanmoins, à ce jour, les efforts déployés par les pays développés pour financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique d'ici 2020 dans les pays en développement n'ont pas respecté les engagements souscrits en 2009, lors de la COP15 de Copenhague au Danemark. Les 100 milliards de dollars prévus pour le Fonds vert et devant être réunis avant 2020 sont encore loin de pouvoir l'être. De fait, la quote-part de ces fonds réservée à l'adaptation demeure assez limitée, avec seulement 25 % en 2019, ou 36 % dans le meilleur des cas.

A Glasgow, les pays développés ont pris l'engagement de doubler les financements en faveur de l'adaptation d'ici 2025, pour atteindre environ 40 milliards de dollars, vous conviendrez, je pense avec moi que l'atteinte de cet objectif ne sera pas de tout repos au regard de la faible mobilisation des ressources antérieures. Mais déjà il faut saluer le fait que plusieurs pays développés aient annoncé de nouveaux engagements financiers. D'après un bilan dressé par la présidence britannique, 800 millions de dollars É.-U. ont été promis pour l'adaptation pendant la COP26, incluant la toute première contribution des États-Unis d'Amérique au Fonds pour l'adaptation.

En outre, la COP26 n'a pas débouché sur des solutions viables pour le financement des « pertes et préjudices », correspondant aux dommages inhérents au changement climatique, malgré la multitude des sollicitations des pays vulnérables. Même si on peut se réjouir du fait qu'un « mécanisme de Glasgow », ait été mis sur pieds en invitant l'ensemble des parties à avancer d'ici deux ans sur ce sujet de financement, il reste que son succès dépend beaucoup trop de la volonté des Etats qui comme on le constate ne sont pas toujours très réactifs dès lors qu'il s'agit de financements. Pourtant, l'heure est grave. On ne cesse de souligner le catastrophisme des impacts économiques, sociaux, culturels, culturels, environnementaux etc. Les pertes et dommages liés au réchauffement ont été évalués entre 290 milliards et 580 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, et jusqu'à 1700 milliards de dollars en 2050, pour les seules conséquences économiques dans les pays en développement. Je pense donc que cette situation d'extrême urgence donne sens au plaidoyer des pays du Sud qui militent pour la création d'un mécanisme financier capable de les aider à amortir les dégâts. Contrairement à certaines postures, je perçois ce mécanisme comme un dispositif supplémentaire de

prévention et atténuation des conséquences des changements climatiques qui viendrait densifier les mesures actuelles, et non comme un simple outil de compensation témoignant de la culpabilité des pays développés dits grands pollueurs. La gravité de la situation qui cause préjudice à l'ensemble de l'humanité et qui menace de la faire disparaître impose de voir les choses sous l'angle d'une co-assistance mutuelle pour notre intérêt à tous.

Fort heureusement, même si des désaccords subsistent sur ce mécanisme, il est intéressant de voir que d'autres propositions évoluent. A titre d'illustration, le Dialogue de Glasgow sur les pertes et préjudices instauré entre les Parties est prévu pour se tenir de 2022 à 2024. Entre-temps, on assiste à la mise en place progressive du Réseau de Santiago pour la prévention, la réduction et la prise en compte des pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques, notamment de l'accord concernant ses fonctions et du processus d'élaboration de ses arrangements institutionnels.

Comme on peut donc le constater, le laps de temps qui s'est écoulé depuis la COP26 a permis de faire avancer les positions de toutes les parties prenantes dans le bon sens. Même les sujets les plus sensibles comme ceux renvoyant aux financements ont connu une progression. Sur cet aspect en particulier, on a pu noter lors de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'est tenue du 20 au 27 septembre 2022 à New York, la contribution du Danemark de 13 millions de dollars au titre des pertes et dommages, un geste qualifié d'inédit pour un Etat. L'Ecosse et la Wallonie ont aussi emboité le pas.

Toutefois, ce tableau prometteur s'assombrit lorsqu'on fait une évaluation globale de la situation par rapport aux objectifs préalablement arrêtés et à la courbe suivie. D'après les données scientifiques disponibles, la crise climatique qui sévit nous mène lentement mais sûrement vers un désastre sans précédent. A ce jour, le réchauffement de la planète est d'environ 1,2 degré occasionnant au passage de profonds bouleversements. Selon l'ONU, il est à redouter « *des vagues de chaleur sans précédent, des tempêtes terrifiantes, des pénuries d'eau généralisées et l'extinction d'un million d'espèces de plantes et d'animaux* ». Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans un rapport publié en Avril 2022 estime pour sa part que pour espérer une planète « vivable », il faut réussir à inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025. Pourtant, comme a pu le souligner le Secrétaire Général de l'ONU, António GUTERRES, « *si l'on s'en tient aux engagements actuels, ces émissions devraient au contraire augmenter de près de 14 % au cours de cette décennie* », il est donc indispensable selon lui que « *toutes les économies développées et en développement qui sont de grandes émettrices de gaz à effet de serre en fassent beaucoup plus, beaucoup plus vite, pour changer la donne et réduire les souffrances, en tenant compte des responsabilités communes mais différenciées* ».

Certes, depuis 2010, les initiatives climatiques prises ont des effets positifs. Un peu partout dans le monde les coûts de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et des batteries ont régulièrement baissé jusqu'à 85 %. L'Afrique et d'autres zones essaient de plus en plus de s'approprier la technologie des énergies renouvelables. Les nouvelles politiques publiques et réglementations ont amélioré l'efficacité énergétique, diminué les taux de déforestation, et accéléré la transition écologique. Mais, il faut encore se bousculer. C'est pourquoi je partage totalement les recommandations des organes de la COP qui soulignent « *l'urgence d'intensifier l'action menée et l'appui apporté, notamment en matière de financement, de renforcement des capacités et de transfert de technologies, afin d'améliorer les capacités*

d'adaptation, d'accroître la résilience et de réduire la vulnérabilité face aux changements climatiques, conformément aux meilleures données scientifiques disponibles, compte tenu des priorités et des besoins des pays en développement ».

3- Comment le continent africain a-t-il préparé sa COP 27 et que peut-il en attendre ?

L'implication des pays africains aux négociations climatiques internationales a depuis les premières heures fait l'objet d'une grande attention. On se souvient qu'il fut mis en place lors de la COP1 à Berlin en Allemagne en 1995, une Alliance d'Etats africains baptisée « African group of negotiators on climate change (AGN) » ayant pour but de représenter les intérêts du continent pour qu'il puisse parler d'une seule voix lors des grandes rencontres internationales liées au climat. Cette Alliance aujourd'hui dirigée par le zambien, Dr Ephraim MWEPYA SHITIMA continue d'assurer ses missions en s'efforçant de fédérer et harmoniser les positions de ses membres. Les sujets qui seront abordés à la COP27 que l'Afrique accueille intéressent les acteurs africains au plus haut point. J'ai noté un activisme particulier de la part de ces derniers dans la plupart des thématiques liées au climat depuis la dernière COP. Il me semble évident que l'organisation de rencontres de haut niveau sur le climat et sujets satellites en Afrique, et même, la présence remarquée de hauts responsables africains à des événements à l'étranger, visaient à préparer le terrain en prélude à la COP27. Je trouve qu'il serait indiqué de revenir en quelques mots sur certaines de ces rencontres afin de comprendre comment et pourquoi les pays africains ont choisi de s'appesantir sur des aspects précis.

En effet, parmi lesdites rencontres, il convient de mentionner tout d'abord la Semaine africaine du Climat 2022 qui a eu lieu en août 2022, à Libreville au Gabon. Durant cette dernière, il a été ouvert en vue de la COP27, un dialogue ministériel sur les défis que posent la mobilisation et l'accès au financement climatique à grande échelle pour stimuler la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays, et des plans et priorités stratégiques climatiques nationaux.

Ensuite, le mois de septembre a lui aussi été marqué par d'importants événements. Le 15 septembre 2022, à Dakar au Sénégal, il s'est ouvert la Conférence des ministres africains sur l'environnement sur le thème « Assurer le bien-être des populations et garantir un environnement durable en Afrique ». Au cours de celle-ci, les ministres ont pu s'accorder sur six points. Sur la question des pertes et dommages, il fut préconisé de mettre en place un fonds dédié qui permettrait aux pays vulnérables de faire face à des situations imprévisibles liées aux changements climatiques, telles que les inondations, les pluies hors saison, entre autres. Sur le financement on proposa d'instituer une allocation équilibrée entre l'adaptation, l'atténuation et un fonds lié aux pertes et préjudices. Il fut également suggéré de poursuivre une transition énergétique juste et équitable. Concernant le marché carbone, il fut recommandé de fixer un même prix pour tous les pays et pour une justice climatique, de même que, de renforcer les initiatives d'adaptation face aux effets des changements climatiques. Enfin, la question de la reconnaissance des besoins spécifiques de l'Afrique fut aussi mise en débat.

Du 28 au 30 septembre 2022, à Kintélé, en République du Congo, on assista au segment technique de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la Commission des forêts

d'Afrique centrale (COMIFAC). Je tiens à dire que celle-ci était préparatoire aux différentes rencontres mondiales sur le climat et la biodiversité, prévues en fin d'année 2022 à savoir les Conférences des Nations unies sur le climat (COP27 de novembre 2022 en Egypte), sur la diversité biologique (COP15 de décembre 2022 au Canada), ainsi que de la 19 Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, de novembre 2022 à Panama). La réunion en question a permis aux participants dans un premier temps de dire à quel point la collaboration renforcée pour stopper et inverser la perte de forêts et la dégradation des terres d'ici 2030, influait sur les impacts économiques et sociaux dangereux que le changement climatique entraînait. Dans un second temps, il fut réitéré l'importance de la protection, de la restauration et de la gestion durable des forêts pour protéger les personnes et les moyens de subsistance, préserver les écosystèmes critiques, arrêter et inverser la perte de biodiversité.

Je pense à cet effet devoir rappeler que les forêts constituent pour les pays d'Afrique centrale un atout stratégique dans la mesure où à côté de l'Amazonie, le bassin du Congo fait parti de ce qu'il est convenu d'appeler le « poumon du monde ». C'est d'ailleurs ce qui explique la sollicitude des Etats et bailleurs internationaux dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), et l'octroie lors de la COP26 d'un financement de 1,5 milliards USD en soutien aux pays du bassin du Congo.

Je tiens à dire aussi que le rôle crucial que joue le bassin du Congo dans les efforts d'atténuation des changements climatiques a été souligné avec acuité en mai 2022 à New-York lors du 17ème Forum des Nations Unies sur les forêts par le Ministre camerounais des forêts et de la faune, Jules Doret NDONGO, par ailleurs, Président en exercice de la Commission pour les Forêts d'Afrique Centrale. Ce sommet a été l'occasion pour le Ministre de saluer les actions des pays du bassin du Congo pour l'amélioration de la gouvernance forestière et de souligner leur immense potentiel, à l'exemple du Cameroun qui, grâce à ses 22,5 millions d'hectares, a une capacité de stockage de 5043 millions de tonnes de carbone soit 185 tonnes/hectare. Lors du Forum, le Ministre Jules Doret NDONGO a opportunément signalé qu'il était désormais plus que nécessaire de renforcer la mobilisation des ressources financières, la coopération technique et scientifique. A ce titre, la délégation qu'il conduisait plaida pour « *une reconstitution ambitieuse du Fonds vert pour le Climat (FVC), un nouvel objectif chiffré de financement de la lutte contre le changement climatique pour la période postérieure à 2025 à partir d'un montant plancher de 100 milliards de dollars, sur la base de mécanismes durables et transparents, tenant compte des besoins réels des pays en développement* ». Il ajouta que son pays, le Cameroun lançait par ailleurs « *un appel à la réforme sans délai du Fonds d'Adaptation relatif à l'Accord de Paris, en vue du maintien de l'équilibre actuel de la composition de son Conseil d'administration, et de la mise en œuvre de politiques opérationnelles favorisant une meilleure souplesse d'accès des pays en développement au fonds* ».

Fort heureusement sur ce dernier point, d'intéressantes solutions, pratiques et réalisables continuent à voir le jour. Certaines parmi les plus prometteuses ont été secrétées à Rotterdam en septembre 2022 lors du Sommet africain sur l'adaptation, dans le cadre du dialogue de haut niveau du Global Center on Adaptation (GCA) en vue de la COP27. En effet, durant ce Sommet, les chefs d'Etat africains, y compris les présidences de l'Union africaine et du Forum des pays à vulnérabilité climatique, ainsi que la direction de la Banque africaine de développement, se sont réunis au siège du Global Center on Adaptation (GCA) avec leurs

homologues, les chefs d'État et de gouvernement, des Organisations internationales, des banques multilatérales de développement, des banques centrales, le secteur privé, des maires, la société civile, des jeunes leaders et d'autres parties prenantes. Le fait marquant de ce Sommet a été la définition d'une « avancée en matière d'adaptation en Afrique lors de la COP27 » en plusieurs points, ainsi que l'identification de quelques déterminants du succès de l'Afrique à la COP27. L'un des plus importants de ces déterminants était bien sûr la garantie de la pleine capitalisation des fonds de la fenêtre d'action climatique du Fonds africain de développement (FAD) pour le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAAP) et de la facilité en amont AAAP de 250 millions de dollars d'ici la COP27.

Le dernier événement qu'il me semble aussi utile de mentionner est le sommet Pre-COP 27 qui a eu lieu du 3 au 5 octobre 2022 à Kinshasa en RDC, et qui était co-organisé par la RDC et la République Arabe d'Égypte au titre des travaux préparatoires de la COP27. Au cours de ce sommet auquel prenaient part les ministres africains des finances, de l'économie et de l'environnement, la voix de l'Afrique face aux grandes puissances polluées a davantage été harmonisée. Il a aussi été possible d'identifier plus clairement les sujets et besoins à défendre par l'Afrique durant la COP27.

Au-delà de ces rencontres ponctuelles, les discussions africaines se sont poursuivies au sein du principal organe de délibération du continent, c'est-à-dire à l'Union africaine. Des travaux conduits sous l'égide de cette organisation, un consensus a pu se dégager. Pour l'UA et les chefs d'Etat du continent, l'Afrique doit suivre sa voie en matière de transition énergétique et d'engagements pour la limitation des effets du changement climatique. Elle doit en plus exploiter ses ressources d'hydrocarbures pour assurer l'énergie à ses citoyens et avoir des ressources pour ses projets de développement. Ces positions malgré la controverse qu'elles suscitent, donnent un aperçu du canevas que suivra le discours africain à la COP27. Elles permettent aussi surtout d'anticiper sur les attentes des Etats.

Ces attentes sont vraisemblablement à la hauteur du potentiel dont regorge l'Afrique, et aussi, à l'image des énormes défis auxquels elle doit faire face.

Selon le rapport Perspectives économiques en Afrique 2022 de la Banque africaine de développement, l'Afrique aura besoin de 1600 milliards de dollars entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre ses engagements en matière d'action climatique et ses contributions déterminées au niveau national. Même si la BAD s'est engagée à mobiliser 25 milliards de dollars pour le financement de la lutte contre le changement climatique d'ici à 2025 et d'allouer plus de 50 % de ces ressources à des projets d'adaptation, cela ne suffira assurément pas. Les besoins en plus d'être urgents, sont multidimensionnels. Il faut entre autres comme indiqué par l'Ambassadeur égyptien Wael ABOULMAGD, Représentant spécial de la présidence égyptienne de la COP : accélérer la réduction des émissions de gaz à effets de serre, doubler les financements consacrés à l'adaptation au changement climatique et, surtout, répondre au sujet crucial des pertes et dommages des dégâts irréversibles causés par la crise climatique.

L'Afrique par le biais de l'Union africaine met en œuvre d'audacieuses initiatives pour soutenir son développement tout en s'adaptant au changement climatique. On peut logiquement espérer que les attentes en termes de partage des savoirs et d'aide à la mobilisation des ressources pouvant être comblées avec le soutien des partenaires bilatéraux

et multilatéraux, trouvent des solutions définitives en capitalisant ce qui se fait déjà sur le continent.

Les initiatives que j'ai évoquées fournissent des résultats louables et sont pour moi porteuses de bonnes perspectives. Il n'y a donc pas de raison de ne pas en tirer profit. Sans être exhaustif, je me permets d'en citer quelques-unes : le Plan d'action de l'Union Africaine pour la relance verte 2021-2027 ; l'Initiative pour l'adaptation en Afrique (IAA) ; l'Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique (AREI) ; la Stratégie pour l'économie bleue en Afrique ; le Cadre de l'Union africaine pour la gestion durable des forêts ; le Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue ; le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ; l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (AAA) ; le Programme africain de développement agricole résilient aux changements climatiques (ACRADP) ; l'Initiative Just Rural Transition (JRT), l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100) ; la Grande Muraille verte pour le Sahara, le Sahel et l'Afrique australe ; le Partenariat NDC7 ; le Programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev Africa) ; et le Programme africain de relance verte (AGSP) etc.

Au regard de la pléthore de ces initiatives, de leurs objectifs et moyens de mise en œuvre, il ne me paraît pas excessif de dire que l'Afrique est sur le bon chemin. Cependant, je suis convaincu que des résultats plus positifs pourraient être rapidement atteints. Pour cela, il faudrait d'une part que, la collaboration entre les acteurs africains et d'autres parties prenantes venant du monde entier soit renforcée, et d'autre part, que l'ensemble des actions à mener avant et après la COP27 convergent vers la réalisation des cinq domaines prioritaires arrêtés par l'UA, à savoir : le financement climatique, notamment en augmentant les flux, l'efficacité et l'impact du financement ; le soutien aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux programmes nationaux de transition équitable ; les solutions fondées sur la nature et l'accent mis sur la biodiversité grâce à des efforts en matière de gestion durable des terres, de foresterie, d'océans et d'écotourisme ; la mise en place d'une agriculture résiliente, en privilégiant le développement économique inclusif et les emplois verts ; la création des villes vertes et résilientes, notamment en se concentrant sur l'eau (inondations et ressources en eau) et en améliorant l'information, la communication et les technologies.

4- Quelles perspectives pour le monde et l'Afrique après la COP27 dans un contexte géopolitique particulièrement tendu ?

Je dois avouer qu'il n'est pas chose aisée d'entrevoir les perspectives à court ou long terme de la COP27 dans un agenda géopolitique aussi tendu, marqué par la guerre russo-ukrainienne, les crises énergétique et alimentaire avec la hausse des prix des matières premières et des denrées, les crises politico-sécuritaires, (en Afrique surtout), l'inflation croissante et le ralentissement de l'économie, la résurgence de la pandémie de covid-19 ou encore, l'impact du changement climatique et de la vulnérabilité écologique. L'Afrique qui, d'après de récentes données du GIEC (2022) apparaît comme le continent le plus vulnérable aux chocs climatiques, subit davantage les conséquences des autres crises. A cause du changement climatique, l'Afrique perd près de 5 à 15 % de croissance du PIB par habitant par an. Etant donné qu'elle importe plus de 80 % de ses denrées alimentaires, elle est aussi gravement impactée par le conflit ukrainien, qui a perturbé l'approvisionnement alimentaire mondial et

bouleversé les prix. Cette situation a augmenté l'insécurité alimentaire et dégradé la vie au sein des périmètres humanitaires, et conséquemment augmenté le nombre de pauvres. Par ailleurs, pour l'Afrique et le reste du monde, le risque est grand de voir le conflit russo-ukrainien, et les politiques de relance économique détourner l'attention des décideurs sur le changement climatique, et le reléguer au second plan. Beaucoup redoutent, et avec raison la raréfaction des ressources financières au profit des parties belligérantes ou d'autres causes. Des voix ont d'ailleurs eu à s'élever pour critiquer la promptitude avec laquelle certaines puissances étrangères et organisations politiques et économiques internationales, ont pu mobiliser des ressources financières pour soutenir l'Ukraine, alors même qu'elles peinent depuis des années à réunir les fonds nécessaires au financement des stratégies de prévention et lutte contre le changement climatique.

En tout état de cause, je pense que les perspectives post-COP27 s'inscriront dans la dynamique des réformes proposées par divers acteurs pour réduire les impacts du changement climatique. Je tiens brièvement à revenir sur quelques-unes de ces réformes. En effet, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a de mon point de vue donné des pistes qu'on gagnerait à explorer. Il a eu à inviter les Parties et les organisations compétentes à renforcer l'observation systématique et la recherche, et à faire face aux lacunes et aux besoins connexes. Entre autres en promouvant d'une part l'échange d'informations scientifiques exploitables et accessibles et d'autres connaissances et orientations pertinentes à l'interface science-politiques, notamment à l'appui de l'exécution de la Convention et de l'Accord de Paris, et d'autre part, en établissant des liens entre les détenteurs de connaissances, les innovateurs et les experts techniques et les décideurs de manière équitable et participative afin d'améliorer la compréhension et l'utilisation des connaissances, des produits, des outils et des services climatologiques qui permettent d'évaluer et de gérer les risques.

Des acteurs comme l'ONU eux invitent les Etats à acter des transitions majeures dans le secteur de l'énergie pour limiter le réchauffement climatique. Concrètement, cela suppose une réduction drastique de l'utilisation des combustibles fossiles, une électrification généralisée, une reconfiguration des villes et autres zones urbaines, une amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de combustibles de substitution (comme l'hydrogène). Par la voix de son Secrétaire général, l'ONU a encouragé tous les acteurs à se tourner vers les technologies de l'énergie renouvelable qui représentent l'avenir écologique et économique, et qui devraient d'après lui être considérées comme « des biens publics mondiaux ». Ces interpellations devraient à mon sens ne pas être prises à la légère. Ceci d'autant plus que d'après les experts, l'exploitation du vaste potentiel de l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique, ainsi que de l'énorme potentiel d'hydrogène vert récemment découvert, peut changer la donne et sortir des millions d'Africains de la pauvreté énergétique. Nonobstant cela, j'émets des réserves quant à la percée rapide en Afrique du discours onusien qui milite en faveur de l'abandon de l'exploitation du charbon et des autres combustibles fossiles. Ces ressources extractives sont considérées comme stratégiques par les Etats, ce qui rend difficile une renonciation. Ce sujet constituera donc sans doute encore pour les années à venir un point de crispation. Il serait plutôt judicieux de se concentrer sur des réformes plus accessibles. Selon Priyadarshi SHUKLA, Co-Président du groupe de travail III du GIEC, « la mise en place des politiques, des infrastructures et des technologies adéquates pour permettre de modifier nos modes de vie et nos comportements peut entraîner une réduction de 40 à 70%

des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 (...) et améliorer notre santé et notre bien-être ». Nous avons donc intérêt à commencer à nous réadapter et à innover.

Une autre réforme et non des moindres qui devrait à mon avis retenir l'attention est celle proposée par Mme Mia MOTTLEY, la Première ministre de la Barbade. Cette dernière a dans ce qu'elle a appelé un « nouvel internationalisme », suggéré devant l'Assemblée générale de l'ONU réformer le système financier porté par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) qui vraisemblablement n'est plus adapté aux défis actuels. Mme MOTTLEY a aussi proposé qu'une partie des 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux injectés par le FMI dans l'économie mondiale en 2021 pour aider les pays à se remettre de la pandémie de Covid-19 soit redistribuée aux pays victimes des catastrophes climatiques. Cette dernière suggestion me semble tout à fait opportune compte tenu des difficultés rencontrées à ce jour dans la mobilisation des ressources.

Enfin, je conclurais en disant que la COP27 qui est pressentie pour être « la COP où on devra passer des paroles à l'acte » suscite à juste titre beaucoup d'espoir pour l'Afrique, pour le monde. Il serait souhaitable que les résolutions qui pourront en sortir indiquent une direction à suivre plus éclairée dans un contexte en proie à l'incertitude. L'Afrique a déjà prouvé, notamment avec des prouesses comme celles du Gabon, qu'elle pouvait inspirer toutes les autres parties prenantes à adopter des best practices. Il reste que l'adoption de celles-ci puisse correspondre aux idéaux de sécurité, de prospérité, d'inclusion et de bien-être auxquels aspirent les peuples et les Etats.

Bibliographie :

Rapport d'information relatif au bilan des négociations climatiques de Glasgow (COP26), Sénat français, 9 décembre 2021

Rapport, une percée en matière d'adaptation pour l'Afrique à la COP27, sommet sur l'adaptation en Afrique : dialogue de haut niveau des amis du CGA pour la COP27, Rotterdam, 5 septembre 2022

Plan d'action de l'Union Africaine pour la relance verte 2021-2027

IISD, Bulletin des Négociations de la Terre Vol. 12 No. 793, Mardi 16 novembre 2021

Organisation Météorologique Mondiale, Résultats de la COP26 de la CCNUCC (Glasgow, Royaume-Uni, 31 octobre–13 novembre 2021) présentant un intérêt pour les Membres de l'OMM, 21 décembre 2021.

Webographie

<https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/Semaine-Africaineclimat2022.html>

<https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/Finance-SCIENCESWATCHINFOS.html>

<https://www.seneweb.com>

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-279-notice.html>

<http://www.senat.fr/leg/tas21-022.html>

<https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/09/29/a-l-approche-de-la-cop27-les-negociations-se-concentrent-sur-la-question-de-la-reparation-des...>

<https://www.lemonde.fr/climat/article/2021/11/09/a-la-cop26-les-negociations-se-tendent-sur-la-question-du-financement-des-consequences-du-c...>

<https://unric.org/fr/cinq-defis-de-2022-covid-19-finance-climat-cyberespace-et-conflits/>

<https://unric.org/fr/climat-agir-maintenant-ou-jamais-previent-le-giec/>

<https://unric.org/fr/climat-seule-solution-fin-des-energies-fossiles-et-essor-du-renouvelable/>

https://www.lepoint.fr/afrique/climat-il-faut-mettre-en-exergue-la-specificite-de-l-afrique-30-05-2022-2477586_3826.php

https://www.lepoint.fr/afrique/climat-l-afrique-fixe-sa-feuille-de-route-pour-la-cop27--28-08-2022-2487605_3826.php

<https://information.tv5monde.com/afrique/climat-kinshasa-une-pre-cop-africaine-et-revendicative-473270>

<https://www.jeuneafrique.com/1258572/societe/cop-26-150-millions-de-dollars-pour-le-bassin-du-congo/>

<https://unric.org/fr/cop26-deception-a-glasgow-malgre-des-avancees-importantes/>

<https://unric.org/fr/cop27-jouer-collectif-pour-lutter-contre-les-changements-climatiques/>

<https://fr.africanews.com/2022/09/10/egypte-avant-la-cop-27-lafrique-demande-des-fonds-pour-le-climat/>

<https://magazedelafrique.com/actualite/pour-une-voix-unique-de-lafrique-a-la-cop27/>

<https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/Eve-COMIFAC.html>

<https://unfccc.int/fr/news/la-semaine-africaine-du-climat-2022-vise-a-exploiter-les-possibilites-d-action-en-faveur-du-climat>

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides